



## AVIS DE CONCOURS POUR UN POSTE MENANT À LA PERMANENCE AU CORPS PROFESSORAL EN DROIT ET JUSTICE

L'[École des arts libéraux](#) dans la [Faculté des Arts](#) à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e) dans le Programme de droit et justice. De préférence, la personne entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

La personne choisie possèdera les qualifications essentielles suivantes :

- Être titulaire d'un doctorat dans un domaine pertinent (p. ex., droit, science politique, histoire ou philosophie) avec un accent sur les études juridiques ou une maîtrise dans un domaine pertinent avec le diplôme de LL.B.; une formation en droit sera considérée comme un atout;
- Démontrer la capacité d'enseigner à tous les cycles et de faire de la recherche dans des domaines fondamentaux du programme, y compris, sans s'y limiter, la théorie du droit et la recherche, le droit criminel, le droit administratif, le droit autochtone et sa théorie ainsi que le droit constitutionnel et sa théorie; le programme préconise des approches diverses et pluridisciplinaires aux études juridiques;
- Manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- Faire preuve d'un solide dossier de recherche et d'érudition avec la possibilité de collaborer avec les collègues, d'obtenir des subventions et de nouer des collaborations internes et externes pluridisciplinaires et intersectorielles;
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement et à la recherche, la personne choisie aura une présence sur le campus et apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

L'École des arts libéraux s'attache à comprendre l'éventail de l'expérience et de l'expression humaines dans les domaines du droit, de la culture et de la langue selon des perspectives contemporaines et historiques en littérature anglaise, média et rédaction, français comme langue seconde, droit et justice, et histoire. Des membres du corps professoral contribuent également à la M.A. interdisciplinaire en études relationnelles et au doctorat ès sciences humaines et interdisciplinarité. Nos professeurs sont d'éminents universitaires qui font avancer leur domaine grâce à leurs publications et collaborations tout en cultivant les compétences analytiques et expressives des étudiants, les préparant à devenir d'excellents penseurs, communicateurs, créateurs et innovateurs.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

### Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui comprend l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé de l'expérience et des intérêts actuels et potentiels d'enseignement
- un énoncé des intérêts actuels et potentiels de recherche
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à [postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca](mailto:postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca) avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral en droit et justice* ». La date limite pour la réception des dossiers est le **15 février 2026** ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

*L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à [www.lufappul.ca](http://www.lufappul.ca). Le salaire minimal au rang de professeur(e) adjoint(e) est de 79 360 \$ avec des augmentations d'échelon selon l'expérience pertinente acquise, conformément à la Convention collective de l'APPUL.*

*L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements ([pvpa@laurentian.ca](mailto:pvpa@laurentian.ca)).*

*Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents*

*permanents au Canada auront la priorité.*

*Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. Dans la lettre de présentation, on doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.*